

AÏN TÉMOUCHENT

SRAT

Des orientations pour la réutilisation des eaux épurées

Le plan national de l'eau (PNE) a accordé une importance stratégique aux eaux non-conventionnelles pour faire face aux disparités régionales dans le domaine de l'alimentation en eau potable des populations, d'une part, et la satisfaction des besoins en eau, sans cesse croissants, exprimés par les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, d'autre part.

Cette importance a été mise en évidence, d'une manière cruciale et déterminante, lors de l'élaboration du Schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT), à Oran en 2007, une rencontre qui a regroupé, outre leurs homologues des 14 wilayas de l'ouest, les principaux acteurs de l'eau de la wilaya d'Aïn Témouchent. Cette année, le département Onu-Eau, de l'Assemblée générale des Nations unies, a retenu le thème « L'eau et le développement durable » pour célébrer la Journée mondiale de l'eau du 22 mars. Ainsi les grandes orientations du SRAT s'inscrivent en adéquation avec la stratégie du développement durable pour laquelle l'Algérie a ratifié l'ensemble des accords internationaux y afférents. Une gestion rationnelle et efficiente de l'eau est l'un des principaux axes du développement durable à même de répondre aux besoins des générations actuelles et futures. Il est tout à fait clair que l'agriculture demeure le gros consommateur des ressources hydriques, par excellence. Une attention particulière est donnée aux non-conventionnelles pour les réutiliser dans le domaine de l'agriculture. A Aïn Témouchent, wilaya à vocation agricole par excellence, le secteur de l'eau et celui de l'agriculture devaient inscrire des projets intégrés pour le développement des cultures à l'irriguée à partir des



stations d'épuration (STEP) et des petits barrages. On constate un réel engouement des agriculteurs à vouloir s'inscrire dans la nouvelle dynamique de l'Etat qui vise à promouvoir les grandes cultures stratégiques. Devant la rareté de la ressource en eau conventionnelle, l'Algérie ne peut plus se permettre de tourner le dos à la possibilité de réutiliser les énormes quantités d'eaux usées rejetées dans la nature ou à la mer. C'est donc à l'enracinement d'une nouvelle culture de l'eau, qu'il faut s'atteler sérieusement pour espérer l'émergence d'une mentalité et d'un comportement nouveaux. Les agriculteurs, des régions continentales caractérisées par des climats arides à semi-arides, qui affichaient des réticences avérées, s'intéressent aujourd'hui à l'utilisation des eaux usées épurées qui représentent une ressource d'eau et d'engrais additionnels renouvelables et fiables. L'Algérie, consciente des contraintes climatiques, d'une part, et les faibles ressources hydriques superficielles et souterraines qu'elle dispose, d'autre part, entend lancer un ambitieux programme visant à traiter

environ un milliard de mètres cubes d'eaux usées pour irriguer un million d'hectares de terres arables, un cap à atteindre avant la fin du quinquennal en cours. Présentement, l'Algérie dispose d'un volume d'eau traitée de l'ordre de 560 000 m³ dont 65% de ses ressources hydriques sont destinées au secteur de l'agriculture. Cela correspond à 176 stations d'épuration dont 87 STEP et 89 lagunes avec une capacité installée estimée à 12 millions EQH (équivalent habitant) soit 800 hm³ /an. Ce qui correspond à 10 barrages de 80 hm³ chacun en moyenne. La stratégie du ministère des Ressources en eau, dans le domaine de l'épuration est basée sur la protection de la ressource hydrique, l'éradication des fosses septiques, le confort et le bien-être des citoyens, la protection du littoral conformément à la Convention de Barcelone. Il est à noter que la gestion des STEP est confiée, en premier, au constructeur pendant deux années avec un programme de formation visant à garantir la continuité du service public puis à l'ONA, en second.

Boualem Belhadri

Visant la protection du milieu marin

Vers l'élimination des rejets en mer des eaux usées

La wilaya d'Ain Temouchent comprend 28 communes qui totalisent une population de 378.780 habitants (dernier recensement).

Actuellement, l'office national de l'assainissement (ONA) gère les réseaux de 26 collectivités sauf deux relevant de la daïra d'Oulhaça qui le seront avant la fin du second semestre, selon les propos du directeur de l'unité de wilaya qui s'est confessé depuis peu à la presse.

En outre, l'office gère présentement les stations d'épuration (STEP) d'Ain El Arbaa, de Sidi Safi, d'El Malah, d'Ain Temouchent, de Hassi El Ghella, El Amria, Ain Tolba, Emir Abdelkader, Bouzedjar. Celle de Béni-Saf et d'Ain El Kihel sont en cours de réalisation. Le taux de raccordement aux réseaux d'assainissement a atteint 85%.

Et le taux de pénétration de l'épuration avoisine les 55%. Avec les perspectives de développement en matière de prise en charge des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration après la mise en service de celles en réalisation, le taux d'épuration serait de l'ordre de 65%.

Cependant, le nouveau programme retenu au titre du plan quinquennal 2015-2019, vise l'élimination de l'ensemble

des rejets des eaux usées qui se déversent dans la mer pour prémunir le littoral et le milieu marin contre la pollution.

Les études lancées concernent en premier, les rejets qui se déversent au niveau des plages. Pour l'heure, les eaux usées épurées sont rejetées dans le milieu naturel récepteur. Actuellement, un grand travail doit se faire à l'endroit des utilisateurs principalement les agriculteurs. Un grand pas a été franchi sur le plan juridique.

Ainsi la loi n° 05-12 du 04 août 2005, portant code des eaux, a institué à travers ses articles 76 et 78, la concession d'utilisation des eaux usées épurées à des fins d'irrigation (JO n°60-année 2005). Aussi, le décret n° 07-149 (JO 35) du 20 mai 2007 fixe les modalités d'utilisation des eaux usées épurées à des fins d'irrigation sous forme de concession, ainsi que le cahier des charges type y afférent. Ce décret règle tous les processus d'utilisation des eaux usées épurées à partir des stations d'épuration.

La demande est adressée par un concessionnaire au wali et comporte une convention avec le gestionnaire de la station d'épuration qui fournit les eaux usées épurées. Le contrôle technique, la ges-



Photo d'illustration

tion des périmètres irrigués et le contrôle sanitaire ainsi que la qualité de l'eau épurée et des produits agricoles sont assurés par les directions territoriales de chaque wilaya sous tutelle des ministères des Ressources en eau, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement et du Commerce.

Cet arsenal a besoin d'un cadre de concertation interministériel. A suivre.

B. Belhadri

RESSOURCES EN EAU ET DÉVELOPPEMENT DURABLE « Garantir un accès durable à l'eau pour tous »

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée mondiale de l'eau qui coïncide avec le 22 mars de chaque année, à l'instar des autres pays du monde, une date initiée depuis 1992 par l'Organisation des Nations unies. Une journée placée cette année sous la symbolique de l'eau et du développement durable, destinée à la sensibilisation du public aux questions liées à l'eau, en ce sens où l'eau est au carrefour du développement durable, car elle est présente à plusieurs niveaux dans l'économie, l'environnement et le social, qui fondent les piliers d'une société viable, vivable et équitable.

Inscrite dans les actions de la décennie internationale des Nations unies au titre de l'eau source de vie, 2005-2015, avec l'objectif de « garantir un accès durable à l'eau pour tous », l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour atteindre ce but assigné aux Objectifs du millénaire (OMD), sachant qu'actuellement, 96% de la population algérienne reçoit de l'eau quotidiennement à raison de 170 litres par jour d'eau par habitant. Une chiffre important au regard de l'étendue du territoire et de l'éloignement des zones de forte consommation de celles des zones de captage considérant les ouvrages de transferts qualifiés d'historiques comme ceux de In Salah, Tamanrasset et de Béni Haroun qui constituent aujourd'hui, la fierté non seulement du secteur, mais de tout le pays. Il est important de se souvenir que le taux de raccordement en 1962, était à peine de 35% de la population algérienne sur les 9 millions d'habitants et uniquement dans les grandes villes.

La politique algérienne des ressources en eau qui se poursuit à une cadence continue, permettra à l'Algérie, d'ici 2016, de disposer de 96 barrages d'une capacité globale de 9 milliards de mètres cubes.

Dans le domaine des projets inscrits et en chantiers, il y a lieu d'indiquer que douze grands barrages sont

en cours de réalisation au niveau national dont huit seront livrés au cours de cette année, comme l'avait indiqué le ministre ajoutant qu'un autre lot de barrages sera livré en 2016, dont deux de grands volumes précisant qu'un autre barrage dont les travaux ont été lancés dernièrement, sera réceptionné en 2017.

Par ailleurs, des efforts sont fournis en matière de lancement de projets de réhabilitation de réseaux de distribution d'eau vétustes à travers une quarantaine de grandes villes du pays.

Il est important, d'ajouter que dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019, le secteur des Ressources en eau a inscrit la réalisation de 26 barrages, quatre grands transferts, 220 retenues collinaires, 60 stations d'épuration et l'équipement de 230.000 ha de système d'irrigation moderne. Sur un autre plan, les services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural accompagneront ce programme national d'investissement pour la réalisation de barrages et de grands transferts destinés à l'exploitation des eaux souterraines et de surface.

Lancement de 376 nouveaux projets pour parachever les opérations inscrites dans le plan quinquennal

Concernant l'alimentation en eau potable, un plan d'action dont la mise en œuvre débutera cette année afin de résorber le déficit dans les zones rurales et éparses et de fournir de l'AEP aux populations concernées considérant que si la quasi-totalité des zones urbaines sont actuellement raccordées aux réseaux publics d'alimentation en eau potable, il reste encore une attention particulière pour la prise en charge effective des zones rurales et éparses pour permettre à ses populations de s'alimenter d'une eau potable en quantité et en qualité, ce qui reste un droit fondamental. Cela



concerne environ, 1.400 mechtas, douars et ksour concernant quelques 2,5 millions d'habitants.

Au sujet de la qualité de l'eau, des efforts sont engagés et des actions sont inscrites en termes de renforcement des laboratoires de contrôle de la qualité et la sensibilisation des citoyens sur l'économie.

Dans le cadre de la politique des ressources en eau, le gouvernement a inscrit parmi ses priorités, l'exigence de l'économie de l'eau et sa valorisation à travers la réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'irrigation seront une constante de l'action du secteur des ressources en eau, l'objectif étant de parvenir à l'amélioration des services publics de l'eau et de l'assainissement. Et pour atteindre cet objectif, le gouvernement s'engage à poursuivre et à consolider des actions engagées, à travers le lancement de 376 nouveaux projets pour parachever les opérations inscrites au titre du programme quinquennal. Il s'agit de la réalisation de 15 barrages, la réalisation de stations de dessalement d'eau de mer ainsi que leur raccordement en aval. Les actions inscrites concernent également l'extension du complexe hydraulique de Béni Ha-

roun par l'interconnexion de 5 barrages, l'aménagement des hautes plaines sétifiennes, le parachèvement du transfert Ain Salah, Tamanrasset, le transfert des eaux du Chott El Gharbi vers les agglomérations du Sud de Tlemcen, du Nord de Naâma et de l'Ouest de Sidi Bel Abbès ainsi que la réalisation de plusieurs projets d'adduction en eau potable.

S'agissant des projets d'assainissement, le gouvernement veillera, entre autres, à la réalisation de 40 nouvelles stations d'épuration des eaux usées, à la réalisation de projets déconcentrés portant sur des travaux d'assainissement et de protection des villes contre les inondations.

En matière d'hydraulique agricole, les grands périmètres irrigués dont les travaux sont en cours de réalisation, permettront l'extension des superficies irriguées et l'amélioration des rendements des réseaux d'irrigation. Par ailleurs, 39 retenues collinaires sont en cours de réalisation alors que 9 autres font l'objet d'une réhabilitation, l'objectif étant d'atteindre 1,6 million d'hectares irrigués en grande et petite irrigation.

Les wilayas du Sud algérien qui ont bénéficié durant ces dernières années d'une enveloppe de 400 mil-

liards de dinars consacrés à l'investissement en vue de réhabiliter des milliers de projets en ressources en eau, connaîtront certainement des améliorations de rendement de cette ressource de vie importante à l'exemple du mégaprojet d'adduction de l'eau à partir de la région d'In-Salah vers la ville de Tamanrasset, sur 750 km, comme l'avait soutenu dernièrement le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib lors de sa visite de travail à partir de la wilaya de Ouargla.

Parmi les autres projets inscrits au programme de développement du secteur dans les régions du Sud, il a évoqué celui de la lutte contre le phénomène de la remontée des eaux dans les deux wilayas d'Ouargla et d'El Oued, sans négliger les opérations entrant dans l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, la réalisation des réseaux d'assainissement.

Enfin, le caractère stratégique des grands transferts qui comprend la région du Cheliff et ses 17 barrages, le centre et ses 12 barrages, l'Est et ses 23 barrages, le barrage de Koudiet Medouar à Batna est quotidiennement alimenté à partir du barrage de Béni Haroun via une ligne d'urgence, l'alimentation en eau potable des populations du couloir Batna-Khenchela en attendant la mise en service prochaine de la dernière tranche du projet de transfert de Béni Haroun. De son côté, le système Est des grands transferts hydrauliques vers les Hauts Plateaux, entre le barrage de Tabellout (Jijel), et le nouvel ouvrage de Draâ Eddis, près d'El-Eulma sera réceptionné au début de 2017. Il concerne en outre un autre système appelé Ouest reliant le barrage d'Ighil Emda (Bejaïa) et de Mahouane, près de Sétif qui sera livré en totalité en 2015, après la construction et l'équipement, en aval, d'une station de traitement.

Houria Akram

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

«La bataille de la disponibilité de l'eau est incontestablement gagnée»

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, a adressé un message à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau célébrée le 22 mars de chaque année. En voici le texte intégral.

Cette année, nous célébrons la Journée mondiale de l'eau sous le thème retenu par les Nations unies "l'eau et le développement durable". Cette célébration me donne l'occasion de dresser un bilan de la situation de cette denrée indispensable au développement de notre pays. L'eau, cette ressource rare et fragile que la nature a inégalement répartie dans notre pays, nécessite une protection particulière pour assurer notre croissance économique et notre développement social. L'eau est, en effet, un levier essentiel du développement socio-économique. C'est à ce titre que le secteur de l'eau a toujours bénéficié d'une attention particulière de la part de nos pouvoirs publics, sachant que notre pays est situé dans une région où les aléas climatiques se font régulièrement sentir.

Nous avons engagé un vaste programme d'investissements ambitieux et coûteux, ce qui a permis à ce secteur de mobiliser des ressources pour l'alimentation en eau potable et l'hydraulique agricole.

La réalisation de stations de dessalement le long du littoral, d'Est en Ouest, a répondu au souci premier de pérenniser la ressource. L'existence de cette ressource non conventionnelle nous permet d'appréhender sereinement l'avenir et d'assurer, au bénéfice des générations futures, la préservation des nappes phréatiques dont les plus importantes se trouvent dans le Grand-Sud. Les résultats enregistrés sont reconnus au plan international. Ainsi, les indicateurs du développement humain dans le domaine de l'eau se sont progressivement améliorés et ont dépassé les objectifs du millénaire fixés par l'Organisation des Nations unies. L'Etat, pour faciliter l'accès à l'eau potable, continue de subventionner significativement le prix de l'eau. Les infrastructures réalisées durant ces quinze dernières années



Photo : Archives

ont été une réponse concrète à la problématique de la rareté de l'eau. La bataille de la disponibilité de cette ressource est incontestablement gagnée. L'augmentation du nombre de barrages et leur interconnexion, la réalisation de grands transferts, dont celui de In Salah-Tamanrasset, ont un impact positif certain de par les possibilités qu'elles ont ouvertes dans l'amélioration

des conditions de vie de nos populations, notamment dans le Grand-Sud. La politique volontariste que nous avons mise en œuvre dans ce domaine porte déjà ses fruits puisque les populations de Tamanrasset reçoivent cette eau qui est transportée sur 750 km. Par souci d'augmenter les superficies irriguées, notre programme dans ce domaine a été de parer au stress hydrique qui a longuement sévi dans notre pays, et ce, pour assurer le développement de l'activité agricole et l'auto-suffisance alimentaire.

Au plan environnemental, notre démarche a visé la réalisation d'infrastructures qui ont permis de contrer et de réduire toute forme de pollution. Des stations d'épuration ont, ainsi, été réalisées afin de permettre la protection des nappes phréatiques, comme cela a été le cas pour les systèmes réalisés dans le Sud, à Ouargla et à El Oued.

Le Nord n'est pas en reste en matière de protection du littoral et de lutte contre les pollutions industrielles de la mer, des oueds, cours d'eau et autres zones humides, ainsi que de traitement des rejets domestiques. La célébration de cette journée est aussi l'occasion d'appeler à la préservation de nos capacités en ressources en eau tout en inscrivant nos actions dans le cadre plus général du développement durable. Je rappelle l'adhésion de l'Algérie au processus de Kyoto et aux différentes conventions internationales portant protection de l'environnement.

Les retombées économiques de notre stratégie de développement escomptées pour les générations futures sont, outre l'auto-suffisance alimentaire, l'amélioration des conditions de vie des citoyens, auxquelles j'attache une importance toute particulière, la création d'emplois ainsi que l'extension de la couverture végétale et forestière de notre territoire, qui constituera un rempart contre l'érosion et favorisera la conservation de nos écosystèmes et de notre biodiversité.»

OUARGLA, DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Investissement de 1,12 milliard DA pour 2015

La wilaya de Ouargla compte 99 ouvrages hydrauliques offrant une capacité de stockage de 69.220 m³ d'eau et 120 forages, dont 18 de type albien (près de 1.200 m de profondeur), donnant 304.000 m³/jour d'eau potable.

PAR BOUZIANE MEHDI

Totalisant un investissement public de 1,12 milliard DA, plusieurs projets ont été retenus, cette année, pour le secteur des Ressources en eau, dans la wilaya d'Ouargla, ont indiqué les responsables locaux du secteur.

Pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable (AEP) et pour l'extension et la réhabilitation du réseau d'assainissement, dix opérations seront ainsi financées dans différentes localités de la wilaya, a affirmé à l'APS le directeur des ressources en eau, Driss Boukhari.

Pour un coût de 300 millions DA, il s'agit d'une opération de réalisation d'un complexe hydraulique à Touggourt (160 km au nord d'Ouargla) et de deux réservoirs d'eau de 5.000 m³ chacun, ainsi que la réhabilitation, pour 100 millions DA et sur 4 km, de la canalisation d'adduction d'eau de la localité de Sidi-Mahdi (commune de Nezla), a précisé l'APS.

Parmi les autres opérations projetées, la réalisation d'un réseau d'assainissement dans la zone des équipements publics, sur le flanc ouest de la commune d'Ouargla,



pour une enveloppe de 300 millions DA, ainsi que l'extension du réseau d'assainissement de la ville de Touggourt pour lequel a été prévu un financement de 100 millions DA, a souligné le même responsable, ajoutant que la wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau d'AEP de 2.377 km, dont 177 km de canalisations d'adduction et 2.200 km de réseau de distribution, assurant un taux de couverture de la wilaya de l'ordre de 98 %.

Dans ce cadre, la wilaya compte 99 ouvrages hydrauliques offrant une capac-

ité de stockage de 69.220 m³ d'eau et 120 forages, dont 18 de type albien (près de 1.200 m de profondeur), donnant 304.000 m³/jour d'eau potable.

Quant au réseau d'assainissement de la wilaya, il s'étend sur 1.315 km assurant un taux de couverture de 80 %, et dispose de 79 stations de relevage et de pompage et de quatre stations d'épuration dont les eaux, une fois traitées, peuvent être réutilisées à des fins d'irrigation agricole, selon la direction des ressources en eau d'Ouargla.

B. M.